

CONSULTATION N° 17AC06 PRESTATIONS TECHNIQUES SAISON CULTURELLE 2017/2018
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

La présente consultation est organisée pour la conclusion d'un accord-cadre de service pour les prestations techniques inhérentes à la saison culturelle de la Ville de Tarare pour l'année 2017/2018.

Les prestations sont réparties en deux lots :

- Lot 1 : son, lumière, régie, location et installation de scène et de décors, backline
- Lot 2: location de pianos

Dossier de Consultation des Entreprises téléchargeable sur les sites www.klecoon.com ou sur demande à marchespublics@ville-tarare.fr

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire de la Ville de Tarare – 2 place de l'Hôtel de Ville - 69170 Tarare

Mode de passation et forme du marché : accord-cadre passé en procédure adaptée en application des articles 27, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, avec émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

Durée du Marché : l'accord-cadre prendra effet le jour de sa notification. Sa durée est celle de la saison culturelle qui s'étale de septembre 2017 à mars 2018.

Critères d'attribution : Coût de la prestation : 60 %, Qualité des prestations basée sur une note méthodologique remise lors de la consultation : 40%, selon les règles édictées au règlement de consultation.

Voie de Recours : En cas de litige, le Tribunal Administratif de Lyon est seul compétent : Palais des Juridictions administratives - 184, Rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03 - Téléphone 04 78 14 10 10 - Télécopie : 04 78 14 10 65 - Courriel : greffe.ta@juradm.fr

Délai de validité des offres : Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de Pierre Prez, directeur de la culture. Adresse électronique : pprez@ville-tarare.fr

Des renseignements complémentaires d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès du service affaires financières. Adresse électronique : marchespublics@ville-tarare.fr

Date limite de réception des offres : 18 mai 2017 à 12h30.

La candidature et l'offre seront contenues dans une même enveloppe portant la mention suivante :

Consultation accord-cadre n°17AC06– NE PAS OUVRIR
PRESTATIONS TECHNIQUES POUR LA SAISON CULTURELLE 2017/2018

Affiché le :
Certifié affiché,

Certifié retiré d'affichage le

Bruno PEYLACHON
Maire de Tarare